

## **La musicothérapie, souvent mal connue...**

Par Chrystine Bouchard, MTA  
dir. C.I.M. centre d'interventions en musicothérapie

La musicothérapie n'est ni de l'enseignement musical, ni de l'éveil musical. Elle est un mode d'intervention utilisant les composantes musicales (rythme, mélodie, harmonie) afin d'améliorer ou maintenir la santé psychique ou physique d'un individu.

Elle est un mode d'intervention souple qui s'adapte à différentes clientèles. Ses possibilités d'interventions sont nombreuses. Que ce soit en soins palliatifs, en déficience intellectuelle, en santé mentale, en gériatrie; la musicothérapie respecte le rythme et le potentiel de l'individu. C'est pourquoi, le/la musicothérapeute est un professionnel à part entière ayant un bagage universitaire et des études post universitaires (l'internat) lui permettant d'acquérir techniques et expertise. C'est une personne qui relève d'un code de déontologie d'où la nécessité d'être membre de l'Association Canadienne ou Québécoise de musicothérapie.

Auprès des enfants présentant un trouble de la communication ou un trouble envahissant du développement, la musicothérapie est une discipline complémentaire qui exploite la notion de jeu et l'aspect non verbal afin de développer la capacité d'attention, l'interaction, l'autonomie, l'expression, l'initiative, la communication. La/le musicothérapeute procède d'abord à une évaluation qui servira à tracer un profil musical de l'enfant (ses intérêts, ses préférences, son degré d'attention, sa musicalité, son niveau de compréhension des consignes, etc.). Des recommandations pourront déterminer le type de rencontre qui répondra le mieux à ses besoins (séances individuelles, en duo, trio ou groupes de 4 ou 5). Suivra la formulation d'objectifs servant de fil conducteur d'une séance à l'autre. Le suivi est judicieux et personnalisé.

En musicothérapie, c'est l'enfant qui sert d'inspiration à la/au musicothérapeute dont le rôle est d'accompagner et placer en situation de réussite. Les instruments de musique utilisés sont attirants, sécuritaires et leur choix est fait en fonction de l'enfant. Les réactions sont parfois étonnantes, les résultats souvent remarquables parce que la musicothérapie est un mode d'intervention positif et non menaçant.

---